

Référentiel multidisciplinaire de l'Amylose Cardiaque

Fiche ANAPATH – Protocole d'envoi d'échantillons en Anatomopathologie à la recherche d'Amylose

PARTIE 1 : BIOPSIE

Rédigée par le Pr Jacques POUCHOT

Pour adresser votre patient(e) en vue de la réalisation d'un prélèvement tissulaire de type biopsie des glandes salivaires accessoires ou de graisse abdominale, vous pouvez adresser votre demande auprès de l'équipe de Médecine interne de l'HEGP selon les modalités suivantes :



Correspondants

1. Ligne téléphonique directe séniorisée : 01.56.09.33.81
2. Secrétariat de médecine interne. Tél. : 01.56.09.53.53 ou mél : eniade.houessou@aphp.fr
3. SIPILINK (<https://sipilink.aphp.fr>)

Autres ressources utiles : **(selon accord de la filière FAI2R)**

- ▶ <https://www.fai2r.org/les-tutos/bgsa/>
- ▶ <https://www.fai2r.org/les-tutos/bgpo/>

PARTIE 2 : ANALYSE

Rédigée par le Dr Marion RABANT et le Pr Patrick BRUNEVAL

1. Annuaire des représentants anatomopathologistes pour la prise en charge des amyloses cardiaques dans les hôpitaux Paris-Centre :

▶ Référent central « amylose » :



Correspondants

Dr Marion RABANT, marion.rabant@aphp.fr, Necker-Enfants Malades. 149 rue de Sèvres. Bâtiment Pasteur 1^{er} étage. 75015 PARIS

Tél: +33 1 44 49 57 16 ; Fax: +33 1 44 49 49 99

▶ Référents de site :

HEGP :



Correspondants

- Biopsies cardiaques/biopsies de tissu adipeux
 - o Pr Patrick BRUNEVAL, patrick.bruneval@aphp.fr, 01 56 09 38 60
 - o Dr Laure GIBAULT, laure.gibault@aphp.fr, 01 56 09 38 86
- Biopsies de glandes salivaires accessoires
 - o Dr Cécile BADOUAL, cecile.badoual@aphp.fr, 01 56 09 38 98
- Biopsies digestives
 - o Dr Chloé BROUDIN, chloe.broudin@aphp.fr, 01 56 09 39 92

Cochin :



Correspondants

- Biopsies digestives : Frédéric BEUVON, frederic.beuvon@aphp.fr, 01 58 41 23 20
- Biopsies pulmonaires : Audrey LUPO audrey.lupo@aphp.fr
- Biopsies cutanées : Pierre SOHIER pierre.sohier@aphp.fr

2. Fiche technique sur la conduite à tenir pour toute biopsie pour recherche de dépôts amyloïdes :

Systématiquement obtenir :



Un prélèvement **fixé** (formol, AFA,...)

et



En prélèvement **congelé**
(indispensable au typage des dépôts de chaînes légères)

Le prélèvement destiné à être fixé peut être placé par le médecin préleveur directement dans le pot de fixateur, ou parvenir frais dans le laboratoire d'anatomopathologie où il sera fixé.

Le prélèvement destiné à la congélation peut être envoyé frais dans une compresse au laboratoire d'anatomopathologie, où il sera congelé.

Le(s) prélèvement(s) fixé(s) est (sont) nécessaire(s) au diagnostic pour :

1. Affirmer le diagnostic d'amylose en mettant en évidence des dépôts amyloïdes positifs au rouge Congo
2. Puis typer l'amylose à l'aide d'examens immunohistochimiques, notamment pour les amyloses TTR et AA ou d'autres types d'amyloses rares.

Le(s) prélèvement(s) congelé(s) est (sont) stocké(s) à -80°C et seront utilisés en cas de dépôts amyloïdes Rouge congo + sur le prélèvement fixé, pour la recherche d'une amylose AL par l'étude des chaînes légères Kappa et Lambda en immunofluorescence.

Circuits :

Chaque centre hospitalier assure la recherche d'amylose sur les tissus prélevés localement en faisant un rouge Congo ; Si le pathologiste local le souhaite il peut demander d'emblée que cette coloration soit faite sur le site référent « amylose » à Necker.

Chaque centre hospitalier peut assurer le typage de l'amylose (immunohistochimie et immunofluorescence) s'il le souhaite et s'il dispose des anticorps.

Le laboratoire référent disposera des anticorps pour la détection des amyloses les plus fréquentes (TTR, AL, AA) et prendra en charge le typage des amyloses sur l'ensemble des prélèvements transférés.

Circuit spectrométrie de masse :

Si le laboratoire référent ne parvient pas à typer les dépôts amyloïdes (amylose non-AL, non-AA, non-ATTR), une caractérisation par spectrométrie de masse peut être demandée au Dr Magali COLOMBAT, service de pathologie de l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse, colombat.magali@iuct-oncopole.fr, 05 31 15 61 40.